

Soutenu par



ASSURANCE VOYAGE & ASSISTANCE PLAN A

Pour toute information complémentaire, contactez :
Pierre BUI
Email: pbui@verspieren.com
Phone.: 33 1 49 64 13 29
Mob : 33 6 01 16 61 58

PROPOSITION 2018

INTRODUCTION

Pourquoi une assurance privée est nécessaire pour voyager à l'étranger ?

- ✓ Elle protège les voyageurs de l'inattendu et leur donne de la sécurité et sérénité dans leur voyage

Pourquoi Verspieren ?

- ✓ C'est un Courtier international, Verspieren bénéficie de plus de 100 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance multi-branches en France et à l'international.
- ✓ Ces partenaires pour ce programmes sont : Tokio Marine Kiln Insurance et Mutuaide
- ✓ Ce programme a été conçu en collaboration de France Volontaire

Durée :

- ✓ D'un jour à 12 mois

Points Forts :

Il s'agit une offre d'assurance multirisques qui est très complète en termes de garanties et aux tarifs avantageux, comprenant notamment :

- ✓ Une prise en charge de vos frais médicaux sous déduction de la Sécurité Sociale ou à défaut à hauteur de 2.000.000 € ;
- ✓ Une prise en charge directe des frais d'hospitalisations sur simple appel téléphonique ;
- ✓ Une assistance & rapatriement : 100% des frais réel ;
- ✓ Un plateau d'assistance médicale à votre disposition 24H/24 et 365 jours par an;
- ✓ Vos bagages (Vol et/ ou détérioration du matériel personnel et professionnel, à l'exception du téléphone portable): 5 000 € par personne maxi de 10 000 € par événement;
- ✓ Un retard avion (Retard de plus de 4 heures) : 200 € par personne (frais de repas, rafraîchissements, frais d'hôtels etc.) ;
- ✓ Une Responsabilité Civile Vie Privée : jusqu'à 4 500 000 € ;
- ✓ Un Capital décès 100 000 € ;
- ✓ Une Délivrance très rapide d'une attestation de souscription aux garanties pour l'obtention du visa.

Tableau de garanties

Garanties	Montants
Frais médicaux	
a/ Remboursement complémentaire des frais médicaux et d'hospitalisation d'urgence à l'étranger	a/ 2 000 000 € par personne et par événement
b/ Remboursement complémentaire des frais médicaux dans le pays de résidence suite à une hospitalisation à l'étranger (en complément de la Sécurité sociale ou autre régime collectif)	b/ 25 000 € par personne maximum 30 jours
c/ Soins dentaires d'urgence (prothèses comprises)	c/ 300 € par dent, maximum par événement 2 000 €
Individuelle accident	
a/ En cas de décès	a/ 100 000 € par personne maxi 1 000 000 € par événement
b/ En cas d'invalidité permanente totale	b/ 100 000 € par personne maxi 1 000 000 € par événement
c/ Aménagement du domicile en cas d'invalidité permanente supérieure à 33 %	c/ 10 000 € par personne maxi 100 000 € par événement
Responsabilité Civile Vie Privée	
a/ Dommages corporels, matériels et immatériels	a/ 4 500 000 €
b/ Dommages matériels et immatériels seuls	b/ 75 000€

Tableau de garanties

Garanties	Montants
Assistance Rapatriement	
a/ Rapatriement ou transport sanitaire	a/ Frais réels
b/ Accompagnement lors du rapatriement ou transport	b/ Titre de transport
c/ Présence en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours	c/ Titre de transport, Frais d'hôtel 100 € par jour, Maxi 15 jours
d/ Prolongation de séjour à l'hôtel	d/ Frais d'hôtel 100 € par jour, Maxi 7 jours
e/ Transport du corps en cas de décès	
e.1/ Rapatriement du corps	e.1/ Frais réels
e.2/ Frais funéraires nécessaires au transport	e.2/ 5 000 €
e.3/ Retour d'un accompagnant assuré	e.3/ Titre de transport
f/ Retour prématuré et retour anticipé	f/ Titre de transport
h/ Paiement des frais de recherche ou de secours (en montagne, uniquement sur piste de ski balisée)	h/ 20 000 € par personne 20 000 € par événement
i/ Information voyage	i/ Conseil
j/ Soutien psychologique en cas de traumatisme important à la suite « d'une maladie ou d'un accident / d'un événement » garanti	j/ Dans la limite de deux entretiens téléphoniques par personne assurée et par période d'assurance
k/ Envoi de médicaments à l'étranger	k/ Frais d'envoi
l/ Assistance juridique à l'étranger	
l.1/ Paiement d'honoraires	m.1/ 10 000 €
l.2/ Avance de la caution pénale	m.2/ 50 000 €

Tableau de garanties

Garanties	Montants
Frais d'annulation Périls dénommés	
a/ Remboursement des acomptes ou toutes sommes conservées par l'organisateur du voyage.	a/ Maxi 10 000 € par personne et 20 000 € par événement Franchise: 30 € par personne sauf mention spéciale
Retard d'avion	
Vol charter et vol réguliers	
a/ Retard de plus de 4 heures	a/ 200 € par personne Remboursement sur justificatif des factures acquittées (hôtel, repas etc..)
Bagages	
a/ Vol et/ ou détérioration du matériel personnel et professionnel, à l'exception du téléphone portable)	a/ 5 000 € par personne maxi de 10 000 € par événement
b/ Objets précieux	b/ 50 % du montant de la garantie
c/ Retard de livraison	c/ 600 € par personne Remboursement sur justificatifs des achats de première nécessité.
d/ Vol ou perte des clés ou des papiers d'identité	d/ Frais de réfection dans la limite de 500 € par personne et par événement
e/ Avance de fonds en cas de perte ou de vol à l'étranger des moyens de paiement	e/ Avance de 10 000 € par personne et par événement

TARIFS

Durée	Monde Entier sauf USA/CANADA	USA/CANADA
Jusqu'à 30 jours	2,30 € / jour	3,00 € / jour
Semaine supplémentaire	12,00 €	15,00 €

**Pour souscrire merci d'envoyer un mail à pbui@verspieren.com en indiquant vos nom, prénom, date de voyage (départ et retour), destination principale et date de naissance.
En retour, vous recevrez une attestation d'assurance et la facture pour le paiement.**

MERCI / THANK YOU

Siège social
1, avenue François Mitterrand
59290 Wasquehal
03 20 45 71 00

Établissement de Saint-Denis
8, avenue du Stade de France
93210 Saint-Denis
01 49 64 10 64



www.verspieren.com